



Le Caneton



La lettre d'information de la Ferté-Imbault



Cette année, le Tour du Loir-et-Cher, appelé « Edmond Provost » en hommage à l'un de ses créateurs, devenu un véritable tremplin pour les futurs cyclistes professionnels, aura lieu du 11 au 15 avril 2018.

Le JEUDI 12 AVRIL 2018, la commune de LA FERTE-IMBAULT, aura l'honneur d'accueillir la 2^{ème} étape « Arrivée » du 59^{ème} Tour du Loir-et-Cher, contrairement à l'an dernier où il s'agissait d'une étape « Départ ».

Cet événement exceptionnel sera l'occasion de faire connaître à nouveau notre beau village et d'offrir à la population fertoise un spectacle sportif de grande renommée.

A partir de 15 h 30, et selon leur vitesse, les 180 coureurs effectueront un circuit de 3 tours, autour de la commune suivant le plan détaillé au dos de cette page.

Aussi, pour un bon déroulement de cette étape, le stationnement et la circulation seront interdits dans les rues ou portions de rues suivantes :

Pour votre sécurité et celle des coureurs, les signaleurs ainsi que les organisateurs seront postés à chaque carrefour afin de réguler la circulation et orienter les véhicules dans le bon sens.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et pour votre participation à la réussite de cette manifestation à laquelle vous êtes cordialement invités pour encourager les coureurs.

Le passage de la caravane publicitaire se fera aux alentours de 15 heures.

L'arrivée, prévue vers 16 h 15 - 16 h 30, se situera juste devant la mairie.

VENEZ NOMBREUX LES APPLAUDIR !

Dans le cadre du Tour du Loir-et-Cher prévu le 12 avril prochain, la commune sollicite l'aide de bénévoles et signaleurs! N'hésitez pas à nous contacter !

Circulation interdite de 9h00 à 19h00

Rue de Preuillard	De la rue nationale (RD 724) à l'impasse du château d'eau (sortie des véhicules, rue du château d'eau)
Rue des Pellois	De la rue Nationale (RD 724) à la rue de Balletant
Rue des Écoles	De la rue Nationale (RD 724) à la rue de Balletant
Rue des Fossés	De la rue des Ponts (RD 73) à la rue des Écoles
Rue du 11 Novembre	De la rue nationale (RD 724) à la rue des Quinze Séptrées (Déviation des véhicules, rue des Quinze Séptrées)

Circulation interdite de 14h00 à 19h00

Rue de Balletant	De la rue Nationale (RD 724) à la rue des Ponts
------------------	---

Stationnement interdit (uniquement) de 14h00 à 17h00

Rue des Pellois	De la rue de Balletant à la rue du Marais
Rue du Marais	De la rue des Pellois à la rue Nationale (RD 724)
Rue de l'Ecluze	En agglomération
Rue des Ponts	De la rue de l'Ecluze à la rue du Gué

